



Licence Lettres

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

| Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Lettres. 2011, Université de Toulon. hceres-02026937

HAL Id: hceres-02026937

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02026937>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : NICE

Établissement : Université du Sud Toulon-Var

Demande n° S3LI120001024

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Lettres modernes

Présentation de la mention

La licence de Lettres modernes est une formation généraliste qui s'adresse aux étudiants titulaires du baccalauréat. Elle est dispensée sur trois années et organisée en six semestres de spécialisation progressive.

La formation est inscrite sur deux axes principaux : la connaissance et la pratique de la langue française d'une part, le développement d'une culture générale et littéraire de base d'autre part. Elle permet en outre le développement de compétences complémentaires telles que l'acquisition d'une langue étrangère et de savoir-faire méthodologiques et organisationnels. Le cursus offre également aux étudiants la découverte d'enseignements d'une discipline autre à visée professionnalisante et propose la création d'un parcours Arts enrichissant la formation d'enseignements de musique, chorégraphie, théâtre ou arts plastiques et graphiques.

Les principaux débouchés de la licence de Lettres modernes sont le master des métiers de l'enseignement et un certain nombre de concours de la fonction publique (filières administrative, culturelle et animation). Cette licence permet, notamment grâce aux disciplines complémentaires et au parcours Arts, de poursuivre des études en master de sciences humaines ou encore de s'orienter vers des licences professionnelles (Management de projets artistiques et culturels, Techniques et activités de l'image et du son).

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	2007 : 126 2008 : 121 2009 : 101
Nombre d'inscrits en L2	2007 : 67 2008 : 69 2009 : 43
Nombre d'inscrits en L3	2007 : 65 2008 : 63 2009 : 48
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	NR
% d'abandon en L1	NR
% de réussite en 3 ans	NR
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR



Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le dossier présenté ne répond pas à l'ensemble des critères d'évaluation. Certains critères sont très précisément renseignés. D'autres critères sont trop détaillés, à l'aide d'informations qui auraient méritées un travail de synthèse. Certains critères, enfin, sont totalement ignorés, montrant l'insuffisance de dispositifs adéquats au sein de l'établissement, notamment en ce qui concerne le processus d'évaluation et de suivi de la population étudiante.

La formation proposée semble malgré tout reposer sur un dispositif pédagogiquement adapté aux objectifs d'une licence généraliste. Les enseignements sont progressifs et s'appuient sur des complémentarités disciplinaires qui sont favorables à la professionnalisation de la formation. La formation s'est adaptée aux récentes modifications des concours de l'enseignement.

- Points forts :

- Un contenu de formation solidement argumenté qui articule compétences disciplinaires de base et développement de compétences transversales et complémentaires.
- Une réflexion solide sur les différentes issues professionnelles de la formation, avec des débouchés vers deux licences professionnelles grâce à la création du parcours Arts.
- L'existence du Plan Réussite en licence qui diffuse une information efficace à destination des étudiants et leur propose un suivi individuel en première année.

- Points faibles :

- Aucun dispositif d'évaluation, tant au niveau de la formation en général qu'au niveau des enseignements.
- Insuffisance des informations transmises sur le suivi de la population étudiante, tant à l'entrée qu'à la sortie de la formation.
- Aucune politique internationale, même si la présence d'étudiants étrangers est mentionnée dans le dossier.
- La diffusion de l'information au niveau des lycéens reste trop faible.
- La concurrence entre certains enseignements complémentaires et transversaux.
- L'absence de maîtrise de l'utilisation de l'autoévaluation.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

La licence de Lettres modernes devrait prendre en compte l'ensemble des critères d'évaluation et se doter, dans les années à venir, de dispositifs adéquats, notamment en ce qui concerne les caractéristiques de sa population étudiante et le devenir des étudiants qu'elle forme.

Les causes de la baisse des effectifs et du taux de réussite des étudiants (tout particulièrement en L1) au cours des quatre dernières années devraient être identifiées. Afin de pallier ces difficultés, le département et l'établissement devraient se doter d'une politique internationale et d'un système d'information à destination des étudiants potentiels. Le Plan Réussite en licence devrait faire l'objet d'une évaluation précise qui permettrait d'estimer son impact sur ces données perfectibles.